

Conduite et gestion de l'entreprise agricole
ANNEXE 3 DE L'ARRETE DU 21 MARS 2022

FLECHAGE HORAIRE ELEVE DISCIPLINAIRE RELATIF A LA
PLURIDISCIPLINARITE

- SESG/Gestion entreprise : 41 heures
- STA/Productions végétales : 13 heures
- Sciences techniques équipement/Agroéquipement : 14 heures
- Sciences techniques professionnelles : 42 heures

FLECHAGE HORAIRE COMPLEMENTAIRE ENSEIGNANT DISCIPLINAIRE RELATIF
A LA PLURIDISCIPLINARITE

- Biologie-écologie : 14 heures
- SESG entreprise : 27 heures
- STP : 69 heures